

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université de Strasbourg

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
VU les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 42
VU les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg validées

ARRETE

Article 1

Délégation est donnée à Madame Pascale ROMBY, Directrice de l'Unité de Recherche « Architecture et Réactivité de l'ARN- IBMC – UPR 9002 » à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution du budget de son unité de recherche en dépenses et en recettes (CF : R41AARN)
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €
- Tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union Européenne et de la Suisse

Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de Madame Pascale ROMBY, Madame Danièle WERLING (Responsable Administrative) reçoit délégation de signature, uniquement pour les engagements juridiques (bons de commande).

Article 3

La délégation prend effet à compter de la date d'affichage. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} janvier 2018

Le Président,



 Michel DENEKEN

Direction de la Recherche et de la Valorisation

4 rue Blaise Pascal
 CS 90032

F-67081 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80

Fax : +33 (0)3 68 85 12 62

www.unistra.fr

Transmission à : Madame la Rectrice, Chancelière des Universités d'Alsace, Monsieur l'Agent Comptable, Direction des finances, Direction des Ressources Humaines, Service des affaires juridiques, Direction générale des services, Madame Pascale Romby, Madame Danièle Werling.

AFFICHAGE du 01/01/18 au 01/02/18